Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

PRÉ-BOCAGE
INTERCOM-NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 30 septembre à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Madame Stéphanie LEBERRURIER présidente, suite à la convocation adressée le jeudi 24 septembre 2026 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 44
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 46

Étaient présents : Denis EUSTACHE, Christine LEMAIRE, Gérard PATRIX, Valérie LAMBERT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Nathalie HANICOT, Michel GENNEVIEVE, Bérengère MOREAU, Sylvie HARIVEL Jean- Yves BRECIN, Hélène REVERT, Audrey PICOT représentée par Jean-Yves LEMARCHAND son suppléant, Christophe LEMENNICIER, Philippe LEROUX, Isabelle FOUQUES-CARIOU, Romain TREFEU, Chantal SAVATTE, Jean-Michel SOUTUMIER, Florence BELLAMY, Steeve BOISSIER, Céline SORNIN-FEUILLET, Christine SALMON, Jean-Noël DUMAS, Bertrand GOSSET, Sophie LECHEVALIER-BOISSEL, Frédéric ENEE, Pascal CURY, Yves PIET, Stéphanie URBAIN, Marie-Jeanne MADELINE, Patrick DUCHEMIN, Gaële FILLÂTRE, Jérémie DESGUEE, Séverine MALHERBE, Anthony JAN, Carole VERRY, Thierry LECRES, Stéphanie LEBERRURIER, Sandrine MARY, Cédric MARIE, Alexandre LEBASTARD, conseillers communautaires.
Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Serge PIERRE a donné pouvoir à Cédric MARIE, Delphine GUILBERT a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER.
Étaient absents excusés : Edith LANGLOIS, Michel LE MAZIER, Thierry PAY
Était absent : Rodrigue SIMEON.

Après avoir installé le conseil communautaire, Madame la Présidente procède à l'appel. Le quorum étant atteint, elle ouvre la séance.
Madame la présidente annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.
Madame Sandra LEMARCHAND a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

DELIBERATION 20260930-6 : AG_RAPPORT D'ACTIVITES 2025

La présidente de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI (art. L. 5211-39 du CGCT) tous les ans, avant le 30 septembre.

Ce rapport est présenté par le maire au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

Le rapport d'activité est disponible sur l'espace élus.

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE VALIDER** le rapport d'activité 2025.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Sandra LEMARCHAND

La Présidente,
Stéphanie LEBERRURIER



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



©OTPV - Jérôme HOUYVET

PRÉ-BOCAGE INTERCOM-NORMANDIE

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

La rédaction d'un rapport annuel d'activité est une obligation légale (article L 5211-39 du CGCT) pour tout Établissement public de coopération intercommunale comprenant une commune d'au moins 3.500 habitants. Le rapport d'activité est présenté en Conseil communautaire et ensuite adressé à chaque commune membre de la Communauté de communes de Prébocage Intercom. À charge à chaque maire d'en faire la communication auprès de son conseil municipal lors d'une séance publique. Au-delà du respect de la procédure légale, ce document a aussi pour objectif d'informer de façon claire les élus et tous ceux qui le souhaitent.

Rédaction : l'ensemble des services de Pré-Bocage Intercom.
Conception graphique : Service communication. Edition : Septembre 2026.

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

SOMMAIRE

Edito p2

L'organisation politique p4
- Le Conseil Communautaire p4
- Le Bureau Communautaire p5
- Les Commissions Thématiques p5

Les Compétences p6

Pôle direction générale des services p8
- Développement Territorial p9
- Communication p11
- Développement économique p12

Pôle Citoyenneté p14
- Culture p15
- Enfance-jeunesse p16
- Cadre de vie p17

Pôle Aménagement durable du territoire p19
- Urbanisme et SCoT p20
- Développement durable p22
- Service public d'assainissement non collectif p27

Pôle Services opérationnels p28
- Technique p29
- Valorisation, collecte et recyclables p30

Pôle Administration générale p31
- Ressources humaines p32
- Commande publique p33
- Budget communautaire p34

Chiffres clés p36

L'organisation politique

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Le Conseil communautaire

Le fonctionnement opérationnel de la Communauté de Communes est assuré par le Conseil Communautaire.
Composé de 50 conseillers, il se réunit tout au long de l'année et gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de Communes.
Cette instance vote le budget et les projets proposés par le Bureau.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

AMAYÉ-SUR-SEULLES : Pascal COTARD.
AURSEULLES : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL.
BONNEMAISON : Pierre SALLIOT.
BRÉMOY : Alain LEGENTIL.
CAHAGNES : Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND.
CAUMONT-SUR-AURE : Christophe LE BOULANGER, Marie-Josèphe LESENECHAL, Michel GENNEVIEVE, Jean-Paul THOMAS.
COURVAUDON : Sylvie HARIVEL.
DIALAN-SUR-CHAÎNE : Jean-Yves BRECIN, Johanna RENET.
EPINAY-SUR-ODON : Hélène PAYET.
LANDES-SUR-AJON : Didier VERGY.
LE MESNIL-AU-GRAIN : Annick SOLIER.
LES LOGES : Joël LEVERT.
LES MONTS D'AUNAY : Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUE, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN.
LONGVILLERS : Bertrand GOSSET.
MAISONCELLES-PELVEY : Christian HAURET.
MAISONCELLES-SUR-AJON : Pierre DEWASNE.
MALHERBE-SUR-AJON : Marcel PETRE.
MONTS-EN-BESSIN : Edith LANGLOIS.
PARFOURU-SUR-ODON : David PICCAND.
SAINT-LOUET-SUR-SEULLES : Yves PIET.
SAINT-PIERRE-DU-FRESNE : Alain QUEHE.
SEULLINE : Jean BRIARD, Yvonne LE GAC.
TRACY-BOCAGE : François REPEL.
VAL-D'ARRY : Jacky GODARD, Jérémie DESGUEE, Josiane LECUYER, Christian VENGEONS.
VAL-DE-DRÔME : Michel LEFORESTIER.
VILLERS-BOCAGE : Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Sandrine BRASIL, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME.
VILLY-BOCAGE : Jean-Luc ROUSSEL.

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Le Bureau Communautaire

Élu par le Conseil Communautaire, le Bureau se compose de 11 membres, dont 10 vice-présidents en charge des commissions thématiques. Il se réunit chaque semaine pour valider les propositions faites par les 10 commissions.
Le Bureau débat des orientations stratégiques et des actions et projets relevant du champ des compétences de la Communauté de Communes avant leur présentation en Conseil Communautaire.



Président
Gérard Leguay
Aurseulles



1ère Vice-Présidente
Christine Salmon
Les Monts d'Aunay
Valorisation, Collecte, Recyclables



2ème Vice-Présidente
Stéphanie Leberrurier
Villers-Bocage
Développement économique et tourisme



3ème Vice-Président
Christophe Le Boulanger
Caumont-sur-Aure
Culture



4ème Vice-Président
Jacky Godard
Val d'Arry
Ressources humaines et financières



5ème Vice-Présidente
Sandra Lemarchand
Cahagnes
Cadre de vie



6ème Vice-Président
Jean-Yves Brécin
Dialan-sur-Chaîne
Prospective et animation territoriale



7ème Vice-Président
Marcel Pétré
Malherbe-sur Ajon
Enfance et jeunesse



8ème Vice-Président
Christian Hauret
Maisoncelles-Pelvey
Urbanisme et SCoT



9ème Vice-Président
Dominique Marie
Les Monts d'Aunay
Service technique



10ème Vice-Président
Bruno Delamarre
Villers-Bocage
Environnement

Les commissions thématiques

Le 10 commissions thématiques de Pré-Bocage Intercom intègrent des élus communautaires et des élus des Conseils Municipaux des communes membres. Elles préparent les dossiers et les projets de la Communauté de Communes et émettent des avis consultatifs à l'attention des instances décisionnaires. L'ensemble des membres du Bureau est invité à chaque commission.

Valorisation, Collecte, Recyclables
7 réunions

Développement économique et tourisme
6 réunions

Culture
7 réunions

Ressources humaines et financières
7 réunions

Cadre de vie
7 réunions

Prospective et animation territoriale
4 réunions

Enfance et jeunesse
7 réunions

Urbanisme et SCoT
7 réunions

Service technique
8 réunions

Environnement
7 réunions

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Les compétences





Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

La loi fixe des groupes de compétences obligatoires et facultatives, non limitatives toutefois.
Les 27 communes membres définissent ensemble les compétences qu'elles transfèrent à la Communauté de Communes.
La Communauté de Communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et facultatives définies dans les statuts de la collectivité.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion des déchets
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Agences postales
- Assainissement non collectif des eaux usées
- Points info 14/France Services
- Insertion des jeunes
- Habilitation actes d'urbanisme
- Organisation de la mobilité
- Autres compétences
 - La gestion des maisons de services au public
 - Espaces Publics Numériques de Normandie
 - Energie renouvelable
 - Habilitations actes d'urbanisme

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026



Pôle direction générale des services

©Freepik

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Petites villes de demain

2025, a été une année de concrétisation pour les projets communaux et intercommunaux :

► **PRÉ-BOCAGE INTERCOM** a démarré les travaux de démolition/reconstruction du gymnase de Les Monts d'Aunay et a recruté une maîtrise d'œuvre pour définir un programme de travaux de rénovation du gymnase de Caumont-sur-Aure dont les travaux devraient débuter en 2027.

► La commune de **CAUMONT-SUR-AURE** a finalisé les travaux de rénovation thermique de l'hôtel de ville permettant d'atteindre un gain énergétique de 44% et a arrêté un programme de travaux pour requalifier la route de Torigny avec une forte ambition de désimperméabilisation et de végétalisation. Les travaux devraient débuter en 2026.

► La commune de **LES MONTS D'AUNAY** a débuté les travaux de rénovation/extension du cinéma Le Paradiso alliant rénovation thermique avec un gain de 48% attendu et création d'une salle de projection supplémentaire. Les travaux de mise en conformité et agrandissement de la crèche ont également été réalisés permettant la création de deux places supplémentaires et une amélioration du confort pour les usagers (gain énergétique de 52%). De plus, les travaux la rue de Caen ont été finalisés améliorant ainsi les cheminements doux entre les équipements sportifs, le collège et le centre-ville.

► La commune de **VILLERS-BOCAGE** a été labelisée Patrimoine de la Reconstruction et s'est engagée dans la restauration de son patrimoine avec l'élaboration d'un programme de travaux pour l'église Saint-Martin dont les travaux débuteront en 2026. Un arboretum a été créé pour permettre aux habitants de bénéficier d'un parc pédagogique et expérimental face au changement climatique. Le programme de travaux de rénovation de l'école maternelle a été arrêté puis le marché de recrutement des entreprises a été lancé fin 2025 pour une réalisation de travaux en 2026. Avec le recrutement de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la place De Gaulle, la commune a défini de fortes orientations environnementales d'aménagement qui seront concrétisées en 2026.

2025 est également l'année du bilan quantitatif et qualitatif du dispositif Petites Villes de Demain. Ainsi, **31 projets** structurants pour le territoire (8 pour Caumont-sur-Aure, 10 pour Les Monts d'Aunay, 8 pour Villers-Bocage et 5 pour Pré-Bocage Intercom) ont été réalisés et 5 sont actuellement en phase de conception :

► **6 projets** pour l'axe requalifier les espaces publics de la convention d'Orientation de Revitalisation Territoriale.

► **2 projets** pour l'axe définir une politique locale d'amélioration de l'habitat de la convention d'Orientation de Revitalisation Territoriale.

► **13 projets** pour l'axe s'engager dans la transition écologique de la convention d'Orientation de Revitalisation Territoriale.

► **6 projets** pour l'axe développer l'attractivité économique de la convention d'Orientation de Revitalisation Territoriale.

► **4 projets** pour l'axe rénover les équipements publics de la convention d'Orientation de Revitalisation Territoriale.

Les projets réalisés représentent un investissement financier de 14 970 929€ et un accompagnement financier de 8 278 025€ soit 55%.

L'ingénierie mise en place dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain a permis de disposer d'un accompagnement pour, animer des réflexions et apporter les outils d'aide à la décision aux communes lauréates tout en apportant une vision stratégique de développement et une cohérence à l'échelle intercommunale.

Cet accompagnement a indéniablement aidé les services dans la mise en œuvre des projets. Pour les trois communes PVD, la réalisation d'un plan guide a conduit à des possibilités d'aménagement qui ont été priorisées afin de disposer d'une vision stratégie d'aménagement à long terme.
L'implication des services de l'Etat sur cette politique et notamment de la Sous-Préfecture et de la DDTM a permis une coordination cohérente et pertinente.
La méthodologie mise en place, l'implication sans faille des élus, l'apport technique de la chargée de mission ont contribué à ce que la démarche PVD puisse être pertinente, efficace et efficient.

CHIFFRES CLÉS

31 projets structurants pour le territoire

14,9 millions d'euros d'investissement financier

Contrat de réussite de transition écologique

L'année 2025, n'a pas fait l'objet d'avenant du CRTE. Toutefois, un bilan a été réalisé.
Depuis sa signature en 2021, 70 projets ont été inscrits dont 62 projets ont été réalisés et 8 annulés :

► **39 projets** ont été inscrits dans le volet transition démographique dont l'ambition est de permettre d'agir sur le cadre de vie (service publics, sport, santé, culture, petite enfance et la jeunesse) et la mobilité.

► **27 projets** inscrits dans le volet transition écologique dont l'ambition est d'agir sur la réduction des consommations d'énergie, développer les énergies renouvelables, la production et la consommation locale.

► **4 projets** inscrits dans le volet transition économique dont l'ambition est de permettre d'agir en faveur de l'économie, le développement du tourisme et l'emploi.

Les **62 projets** réalisés représentent un investissement H.T de 33 744 043,5€ de la part des collectivités (dont 16 955 959,14€ d'autofinancement) et un accompagnement de 16 788 084,36€ (49,75%):

► Etat : 11 856 727,56€ (70,63%)
► Région: 1 292 842,00€ (7,70%)
► Département du Calvados: 1 221 811,98€ (7,28%)
► Autres (Europe, SDEC...): 2 416 702,82€ (14,40%)

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

CONTRACTUALISATIONS

A. CONTRAT DE TERRITOIRE DEPARTEMENTAL

Le contrat de territoire départemental 2022-2026 signé en 2023 a fait l'objet d'un avenant en 2025 pour une prolongation jusqu'en 2027.

L'enveloppe de 3 577 375€ a été consommée à 77% en 2025 :

► 35% par Pré-Bocage Intercom avec le financement du gymnase de Les Monts d'Aunay, la réfection de la piste d'athlétisme à Les Monts d'Aunay et la réhabilitation de la MSAP de Villers-Bocage. Une demande de financement sera adressée en 2026 pour la rénovation du gymnase de Caumont-sur-Aure.

► 11% par Caumont-sur-Aure avec le financement de l'aménagement de la place Saint Clair, la création du Skate-park et l'aménagement de la route de Torigny.

► 16% par Les Monts d'Aunay avec le financement de l'aménagement de la rue de Caen, la réfection du réseau d'eau pluviale et la rénovation/extension du cinéma.

► 3% par Villers-Bocage avec le financement de la rénovation du Skate-Park, l'aménagement de la place Leclerc et la création de l'arboretum. Une demande de financement pour l' aménagement de la place De Gaulle sera adressée en 2026.

► 12% par Val d'Arry avec le financement de la rénovation/extension de la médiathèque, l'aménagement de la base de loisirs et la création d'un pumptrack.

En 2025, l'enveloppe de 397 375€ dédiée aux projets cyclables n'a pas été consommée.

B. CONTRAT DE TERRITOIRE RÉGIONAL

Le contrat de territoire régional 2023-2028 signé en 2024, a fait l'objet d'un avenant en 2025 afin de baisser l'accompagnement de la Région à 2 157 551€ au lieu des 2 350 000€ du contrat initial soit une baisse de 9%.

Par conséquent, en 2025 une nouvelle répartition a été conclue :

► Déconstruction/reconstruction du gymnase intercommunal de Les Monts d'Aunay : 660 000€ de financement régional soit 18,5% du montant total H.T prévisionnel du projet.

► Réhabilitation du gymnase intercommunal de Caumont-sur-Aure : 540 565€ de financement régional soit 21,62% du montant total H.T total prévisionnel du projet.

► Réhabilitation énergétique et extension du cinéma de Les Monts d'Aunay : 365 000€ de financement régional soit 25,06% du montant H.T total prévisionnel du projet.

► Aménagement de la place de Gaulle à Villers-Bocage : 307 831€ de financement régional soit 20,52% du montant total H.T prévisionnel du projet.

► Aménagement de la place Saint Clair à Caumont-sur-Aure : 274 155€ de financement régional soit 19,57% du montant total H.T du projet.









Jean-Yves BRECIN,
6ème Vice-Président
en charge de la prospective et
de l'animation territoriale

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

COMMUNICATION

PBInfo : le magazine communautaire

Après le lancement réussi de sa première édition en 2024, Pré-Bocage Intercom a publié en 2025 le deuxième numéro de son magazine communautaire, PBInfo. Distribué dans les boîtes aux lettres des 25 000 habitants du territoire, ce rendez-vous annuel s'est désormais installé comme un support de communication incontournable.

Cette édition a été diffusée en juin, afin de s'adapter au calendrier institutionnel et de tenir compte de la période pré-électorale. Elle a également permis de valoriser et de diffuser le programme du festival Les Pieds dans les Etoiles, renforçant ainsi la visibilité de cet événement auprès des habitants.

PBInfo revient par ailleurs sur les temps forts de l'année, met en lumière les projets portés par la collectivité et valorise les initiatives qui font vivre le territoire. À travers un contenu accessible et illustré, il contribue à informer les habitants sur les actions menées par Pré-Bocage Intercom tout en donnant la parole aux acteurs locaux.

Avec cette deuxième édition, PBInfo confirme sa vocation : renforcer le lien entre la collectivité et les habitants en proposant une information de proximité, claire et accessible à tous.



Réseaux sociaux

FACEBOOK

3 635 abonnés (soit 1 384 supplémentaires en 2025)

3,7 M de vues (nb de fois où votre contenu a été lu ou affiché)

429 publications

INSTAGRAM

Afin d'adapter sa communication aux usages numériques, Pré-Bocage Intercom a lancé son compte Instagram. Cette nouvelle plateforme permet de mettre en lumière les projets, les événements et les services de la collectivité à travers un contenu plus visuel et dynamique. Le développement du compte a toutefois été ralenti par la période préélectorale.



Jean-Yves BRECIN,
6ème Vice-Président
en charge de la prospective et
de l'animation territoriale

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutien aux acteurs du territoire

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS ET ENTREPRISES

Le service développement économique de Pré-Bocage Intercom reste un acteur incontournable de la vie économique du territoire. En 2025, le service développement économique a suivi 50 porteurs de projets dans des domaines variés et notamment pour des projets d'installations ou de développement sur le territoire. L'intérêt pour celui-ci n'a jamais été aussi fort dans un contexte de disponibilité foncière limitée. L'intercom fait le choix de favoriser les projets pourvoyeurs d'emplois, structurants ou répondants à une réelle demande des habitants, tout en restant vigilant quant à la vie des centres bourgs.

LES COLLECTIVITÉS ET INSTITUTIONS PARTENAIRES

Pré-Bocage Intercom continu également de s'appuyer sur les collectivités et institutions partenaires pour l'accompagnement et le soutien des entreprises du territoire.

La convention avec le Département du Calvados concernant l'aide à l'immobilier d'entreprises et touristique est toujours d'actualité. Dans le cadre du dispositif d'aide aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité, une subvention de 8 112 € a été accordée. En ce qui concerne le plan d'attractivité touristique et résidentielle, aucune demande n'a été faite en 2025.

Une convention a également été signé avec INITIATIVE CALVADOS, réseau associatif apportant un soutien aux porteurs de projets par l'intermédiaire de prêts d'honneurs et de prêts bancaires. Sur notre territoire, les prêts d'honneurs accordés représentent une somme de 236 500 € et les prêts bancaires associés une somme de 1 847 720 €. Les 18 projets ainsi acceptés représentent 40 emplois directs créés ou maintenus. La contribution de PBI au réseau INITIATIVE CALVADOS s'élève à 7 386 €.

SOUTIEN AUX ANIMATIONS DU TERRITOIRE

Pré-Bocage Intercom a soutenu une initiative portée par le club de football des Monts d'Aunay (USAO). Il s'agit du tournoi des métiers qui offre, sur un dimanche, la possibilité aux entreprises et associations du territoire de constituer une équipe. Le tournoi permet alors la rencontre entre acteurs du territoire dans un contexte sportif et convivial. Le montant de la subvention pour cet évènement s'élève à 5 000 €.

CHIFFRES CLÉS

50 porteurs de projets accompagnés en 2025







Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Offre immobilière

Depuis sa création, Pré-Bocage Intercom a constitué une offre immobilière diversifiés permettant de répondre aux besoins des acteurs économiques du territoire.

► Les ateliers de l'Odon, Seulline : 1 000m² d'atelier stockage et bureaux

► Prébo'Cap, Villers-Bocage : une pépinière éco-responsable pour les jeunes entreprises

► Prébo'Cap 2, Les Monts d'Aunay : bureaux, stockages et ateliers pour tout type d'entreprises

À la demande d'un chirurgien-dentiste, le service Développement économique et Tourisme a accompagné l'installation d'un cabinet dentaire sur la commune des Monts d'Aunay. Souhaitant s'y implanter, le professionnel a bénéficié de l'appui du service pour identifier des solutions permettant la rénovation d'un ancien centre vétérinaire. Ce dernier a été transformé en un cabinet dentaire conforme aux normes d'accueil du public et d'exercice de la profession. Aujourd'hui, le cabinet est opérationnel et accueille deux praticiens.

Le service développement économique demeure le guichet unique local pour les entreprises, il intervient à différents niveaux, du conseil à l'aide à l'implantation.

Tourisme

La compétence Tourisme quant à elle est déléguée à l'Office de Tourisme Pays de Vire Collines de Normandie. Par le biais d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, en 2025, la subvention annuelle était d'un montant de 114 840 €.

Les missions d'accueil du public, la promotion et l'animation du territoire ainsi que le développement territorial sont assurées par l'EPIC et ses agents.



Stéphanie LEBERRURIER,
2ème Vice-Présidente
en charge du développement économique et du tourisme

Développement et animation

LE CLUB RÉSEAU

Le club réseau du Pré-Bocage, né en 2024 a été maintenu tout au long de l'année 2025. Le Club Réseau du Pré-Bocage, qui remplace l'ancien « Club ECO », continu de réunir une dizaine de chefs d'entreprises locaux chaque mois.

L'UNION DES COMMERÇANTS, INDUSTRIELS ET ARTISANS

L'animation du territoire a été confiée à l'UCIA (Union des Commerçants, Industriels et Artisans) par le biais d'une convention. En 2025, l'UCIA a organisé une série d'événements variés, visant à dynamiser la vie locale et à renforcer les liens entre les commerçants et la population. Parmi les événements marquants, on trouve la traditionnelle braderie des commerçants, les actions de sensibilisation pour octobre rose, des concours, ainsi que les fêtes des mères et des pères. Ces manifestations ont contribué à maintenir une atmosphère festive et conviviale sur le territoire, tout en soutenant l'activité commerciale locale.

Partant du constat que les traditionnels salons de l'habitat et des gourmandises perdaient en nombre d'exposants et de visiteurs, l'UCIA a proposé un nouveau format. Ainsi, la première foire d'automne a eu lieu les 18 et 19 octobre 2025. Réunissant l'ensemble des entreprises du territoire quelque soit le domaine d'activité, cette première édition fut un succès, en termes de d'exposants mais aussi de visiteurs. Il est d'ores et déjà prévu une seconde édition en 2026.

La seconde édition de la course de caisses à savon s'est tenue aux Monts d'Aunay le 8 juin 2025. Les inscriptions des équipes ont été complètes en un temps record, et le public a répondu présent tout au long de la journée.

L'UCIA bénéficie, pour mener à bien ces projets, du soutien de Pré-Bocage Intercom, qui dans le cadre de la convention de mutualisation de moyen, profite du savoir-faire d'une manager de commerce, chargée de jouer le rôle de coordinatrice. Ce partenariat permet de garantir la réussite des animations et de renforcer l'implication des acteurs économiques locaux dans la vie de la commune.

Sur les réseaux sociaux, un « portrait » d'artisan ou de commerçant adhérant est publié toutes les deux semaines. Permettant de mettre en avant les acteurs du territoire, il s'agit également d'un moment d'échange privilégié pour les écouter et prendre connaissance de leurs problématiques et réflexions.

LA CCI ET LA CMA

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ainsi que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) organisent également nombre de formation, et groupes d'échanges à destination des professionnels du territoire.

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026



Pôle citoyenneté

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

CULTURE

9e saison culturelle

Les habitants du territoire et le public extérieur ont bénéficié de 16 spectacles dans les murs et 21 spectacles hors les murs sur la saison 2025-2026. Cette saison culturelle était placée sous la thématique "L'art de résister". La fréquentation sur l'année : 8 065 spectateurs tout public et 1 673 scolaires ont été accueillis. Comme chaque saison, en plus des évènements phares, des esthétiques différentes, pour tous les âges ont pu être vu sur notre territoire : danse, musique, théâtre, performance, cirque, théâtre d'objets, poésie, clown, marionnettes...

Regards Croisés

Evénement phare d'octobre à janvier, cette manifestation en partenariat avec la Bibliothèque départementale du Calvados est sur notre territoire un rendez-vous attendu. Par le biais de cet évènement, les médiathèques de Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay, Villers-Bocage, Val d'Arry, le Cinéma Paradiso, le CDAR, la maison de jeanne et les 3 collèges du territoire travaillent en partenariat, élaborent la programmation et accueillent les habitants au fil des rencontres. Cette édition autour de la thématique "Coexister: où l'humanité au-delà des conflits" a permis d'accueillir sur notre territoire le correspond de guerre, photographe, réalisateur et écrivain Patrick Chauvel pour des échanges riches et instructifs aussi bien pour les collégiens que pour le tout public.

Festival « Les pieds dans les étoiles »

Le festival « Les pieds dans les étoiles » s'est déroulé les 5 et 6 juillet 2025 à Caumont-sur-Aure, sur la commune déléguée de Livry en partenariat avec la commune et les associations du territoire. Comme les années précédentes, les artistes des compagnies programmées ont été logés chez l'habitant. Environ 1 600 spectateurs ont profité des 12 spectacles, principalement un public familial.



Les Estivales

Pour cette saison estivale, en partenariat avec les bibliothèques de Villers-Bocage et Aunay-sur-Odon, 3 compagnies ont présenté, durant 3 semaines et 6 représentations, leurs créations. Ces manifestations ont eu lieu entre le 23 juillet et le 9 août, pendant les jours de marché.
Au total presque 1 200 personnes ont été recensées pour l'ensemble des spectacles.



Itinéraire, en quête d'artistes

Dans le cadre des journées du patrimoine du 13 au 21 septembre 2025 a eu lieu la septième édition «d'Itinéraire en quête d'artistes» en partenariat avec l'association Réalité Art Actuel, avec le même objectif de faire découvrir le patrimoine de notre territoire tout en mettant en valeur des artistes plasticiens. L'affluence a été de 3 300 visiteurs tout public ainsi qu'une cinquantaine de scolaires. Cette année encore, des concerts de musique classique, de concert équestre, du théâtre ou des conférences ont été proposés sur le territoire comme au Mesnil-au-Grain, Villy-Bocage, Maisoncelle-sur-Ajon, Caumont-sur-Aure.



Christophe LE BOULANGER,
3ème Vice-Président
en charge de la culture

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

ENFANCE - JEUNESSE

Relais Petite Enfance (RPE)

Au cours de l'année 2025, les Relais Petite Enfance ont poursuivi leurs missions essentielles en matière d'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel ou des candidats à l'agrément, des familles, de soutien à la parentalité et de promotion du bien-être des enfants. Les RPE ont aussi maintenu une dynamique de partenariat avec les acteurs locaux et les associations du territoire afin de renforcer l'offre de services et de proposer des actions concertées en faveur de la petite enfance.

Les trois Relais Petite Enfance du territoire connaissent encore une hausse de la fréquentation en 2025.
▶ 382 familles et assistants maternels ont été accueillis lors des matinées d'éveils.
▶ Au total, 1 583 demandes et 151 rendez-vous avec des familles et professionnels. Des demandes multipliées par deux en l'espace d'un an.

Deux nouveaux agréments ont été délivrés sur les secteurs du RPE A Petits Pas et A Pas de Lutins.

La Journée « Je Bouge avec mon enfant » a eu lieu le 22 novembre 2025. Au programme : des ateliers d'éveil animés par les assistants maternels, une formation atelier lecture organisé pour les assistants maternels et une représentation de la « Compagnie Bleu de Lune ».
Une quinzaine d'assistantes maternelles ont participé activement aux temps de préparation et à l'animation de la journée qui a rassemblé 80 personnes.

Projets enfance-jeunesse

Samedi 24 mai 2025, Pré Bocage Intercom a organisé la Fête du Jeu dans la commune de Dialan-sur-Chaîne. L'événement a rassemblé prés de 300 personnes.

Les Relais Petite enfance ont installé un atelier de transvasement destiné aux tout-petits, ils ont aussi convié la ludothèque jeux-m'amuse. Les familles ont pu s'affronter sur les jeux géants en bois ou encore un Trivial Pursuit géant. Enfin, les jeunes et leurs parents se sont initiés à la réalité virtuelle avec le Conseiller Numérique du département du Calvados. L'APE de Dialan Sur Chaine a proposé un stand goûters.



Marcel PETRE,
7ème Vice-Président
en charge de l'enfance-jeunesse

Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et Locaux Jeunes

L'année 2025 a été synonyme d'une nouvelle hausse de la fréquentation. Près de 1 103 enfants différents ont fréquenté un ALSH pendant l'année.

L'organisation de séjours et des mini-camps par les différents centres de loisirs et accueils jeunes du territoire ont été complets pour l'été 2025. 44 séjours au total ont été organisés avec, par exemple, des séjours à la Ferme, au bord de la mer, dans la nature, des activités sportives, des sorties citadines, des sorties culturelles mêlant loisirs et histoire, équitation, natation ou encore yoga.

221 jeunes ont fréquenté un local jeunes. De nombreux projets ont pu être menés par et avec les jeunes : ateliers intergénérationnels, participation aux événements des communes et de l'intercommunalité.

convention Territoriale Globale

Au cours de l'année 2025, Pré-Bocage Intercom, la CAF et les communes co-signataires (Aurseulles, Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay, Villers-Bocage) ont continué de suivre et remplir les objectifs et actions de la CTG afin de répondre aux besoins de la population.

Le développement d'actions parentalité a encore une fois été mis à l'honneur cette année, avec l'organisation de 3 « Pauses Familles » organisée sur Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay et Val d'Arry.

La Journée « Pause famille » est destinée aux enfants et leurs parents dans le but de s'exprimer et s'épanouir à travers des ateliers destinés à chaque âge : éveil musical, danse, cuisine, relaxation, temps de jeu et de partage.

Un moment privilégié pour renforcer les liens familiaux dans un cadre bienveillant et convivial qui a rassemblé en tout plus de 500 participants

CHIFFRES CLÉS

2 nouveaux assistants maternels agréés

1 583 accompagnements par les RPE

1 324 enfants et jeunes ont fréquenté les ALSH et locaux jeunes

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

CADRE DE VIE

Points Info 14/France Services

Les trois Points Info 14, portés par la communauté de communes, accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, emploi, droit, logement, impôt... Ils permettent la mise en relation des usagers avec 23 partenaires nationaux, en visio-conférence, et des partenaires locaux qui assurent des permanences physiques (Mission Locale Bessin-Bocage, France Rénov', PIG Habitat du Département du Calvados, l'Etape...).
Les trois Points Info 14 (Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay, Villers-Bocage et permanences à Val d'Arry) sont labellisés France Services. L'obtention du label national « France Services » garantit un niveau d'exigence et de qualité aux citoyens qui fréquentent les Points Info 14 par le respect d'une charte et de critères stricts.

En 2025, ce sont près de 9 400 accompagnements qui ont été réalisés par les trois Points Info 14/France Services et les partenaires (dont 7 873 accompagnements par nos agents). Une moyenne de 36.5 accompagnements par jour.
Les dossiers les plus sollicités sont l'assurance retraite, CAF et France Titres.

FAITS MARQUANTS :

- Organisation d'événements à l'occasion des Journées nationales France Services :
- Réunion d'information avec Point Budget Conseil à Les Monts d'Aunay
- Ateliers France Connect à Villers-Bocage
- Sensibus et présentation du CLIC à Caumont-sur-Aure

Agences postales intercommunales

A fin de garantir un service de proximité auprès de la population, la communauté de communes s'est engagée auprès de La Poste à gérer cinq agences postales à Cahagnes, Caumont-sur-Aure (Caumont-l'Eventé), Dialan-sur-Chaîne (Jurques), et Val-d'Arry (Noyers-Bocage).

Un ilot numérique (ordinateur, imprimante-scanner et accès wifi gratuit) est à disposition des usagers au sein des agences postales sauf à Dialan-sur-Chaîne (Jurques) où c'est une tablette numérique qui est proposée.

Fait marquant 2025 : Nouveaux horaires à Caumont-sur-Aure et Val d'Arry qui permettent d'ouvrir deux heures de plus au public.

Inclusion numérique

Pré-Bocage Intercom a poursuivi sa politique d'inclusion numérique, en 2025, sur l'ensemble du territoire de Pré-Bocage Intercom, en partenariat, notamment, avec le Département du Calvados.

En 2025, 229 personnes ont bénéficié gratuitement d'un accompagnement numérique en atelier ou permanence sur le territoire. Près de 1 200 accompagnements ont été réalisés.

FAITS MARQUANTS :

- Atelier cv au café de l'emploi
- Stands « Réalité virtuelle » au Forum des associations du Pré-Bocage
- Lancement d'Ateliers Compétences numériques

PERMANENCES DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES

Les conseillers numériques de Pré-Bocage Intercom et du Département du Calvados accompagnent les usagers vers l'autonomie numérique sous la forme de rendez-vous individuel.
En 2025, 10 lieux sont couverts sur le territoire :
► Aurseulles (Anctoville), Cahagnes, Caumont-sur-Aure, Dialan-sur-Chaîne (Jurques), Epinay-sur-Odon, Les Monts d'Aunay (Aunay-sur-Odon), Malherbe-sur-Ajon, Seulline (Saint-Georges-d'Aunay), Val d'Arry (Noyers-Bocage), Villers-Bocage.

Les principales thématiques abordées sont la prise en main du matériel, la gestion des contenus numériques, la compréhension des démarches en ligne, la gestion des mails et le traitement de texte.

ATELIERS NUMÉRIQUES

► **Ateliers numériques ouverts à tous**
Animés par notre conseiller numérique, les ateliers sont proposés une fois par semaine sur une période de trois mois. Deux lieux étaient proposés en 2025 : Les Monts d'Aunay et Villers-Bocage. 2 sessions d'ateliers ont été réalisées, soit 22 séances
16 personnes ont participé à ces ateliers d'initiation à l'informatique et l'acquisition de l'autonomie dans les démarches administratives en ligne.

► **Cafés numériques**
Nouveauté 2025, ils ont été co-animés par le conseiller numérique de la communauté de communes et le conseiller numérique du Département du Calvados, à Les Monts d'Aunay, Caumont-sur-Aure et Villers-Bocage. Des thématiques sur la cybersécurité, bien choisir son équipement informatique... sont abordées lors de ces cafés.

Rénovation de l'habitat

Avec l'échéance du programme Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) au 31 décembre 2024, qui finançait les guichets d'information, de conseil et d'accompagnement prévus par l'article L. 232-2 du Code de l'énergie, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) a mis en place un nouveau cadre de contractualisation intitulé « PIG Pacte territorial France Rénov' » à compter du 1er janvier 2025.
Ce dernier vise à consolider et à pérenniser le déploiement du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), en garantissant une offre de service public universelle pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé, accessible à tous les publics.

Le contexte de l'année 2025 a fortement impacté le Service Public de la Rénovation de l'Habitat :

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

- Le contexte politique national a provoqué une instabilité autour de MaPrimeRénov' et a fragilisé la dynamique : instabilité politique, publication tardive de la loi de finances 2025 (en février au lieu de décembre).
- Les annonces nationales en lien avec la politique de l'habitat : dispositif de lutte contre les fraudes (ANAH), fermeture des plates-formes pour MaPrimeRenov' Parcours Accompagné, ouverture le 30 septembre uniquement pour les ménages aux revenus très modestes et uniquement pour 13 000 dossiers maximum.

Ces événements ont eu un impact négatif sur la dynamique initiée précédemment et notamment en 2024. Cela a eu tendance à freiner les ménages dans leur projet de rénovation.
La communication nationale a été fortement orientée sur les aides et peu sur le Service Public de la Rénovation de l'Habitat qui, lui, est toujours opérationnel.

En 2025, Pré-Bocage Intercom a financé un Espace conseil France Renov' sur son territoire via des permanences à Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay et Villers-Bocage. 25 personnes ont demandé un rendez-vous contre 65 en 2024.

POUR LES MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES ET TRÈS MODESTES, PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ET PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Pré-Bocage Intercom a mis en place, en 2022, une nouvelle politique d'abondement des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) en phase avec le nouveau programme du Département du Calvados : le PIG (Programme d'Intérêt Général).
Ce dispositif intercommunal s'adresse aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs du territoire, aux revenus modestes et très modestes, ayant un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de logement. Pour l'année 2025, 37 dossiers (rénovation énergétique et adaptation de logement, propriétaires occupants et propriétaires bailleurs) ont été présentés pour des aides financières, pour un montant total de travaux de 1 450 760 € HT (+ 14% par rapport à 2024). L'ANAH a subventionné 73% de ces travaux.

Pour ce qui concerne les aides financières aux projets :
► Total Subventions Anah : 1 055 473 € (+ 19% par rapport à 2024)
► Total Subventions PBI : 19 000 € (+ 41% par rapport à 2024)
► 90% des travaux concernent de la rénovation thermique.

Cadastre solaire

soleil4 SERVICE PUBLIC SOLAIRE

Le cadastre soleil14, en partenariat avec le SDEC Energie et les 16 communautés de communes du Calvados, est une plateforme de simulation en ligne des projets solaires thermiques et photovoltaïques pour les particuliers, entreprises et collectivités. Pour le territoire de PBI, des demandes d'informations ont été réalisées et des contacts pris mais aucune réalisation solaire n'a été effectuée via cette plateforme.

Sports

GYMNASES INTERCOMUNNAUX

Pré-Bocage Intercom met à disposition, à titre gracieux, ses quatre gymnases intercommunaux pour une cinquantaine de structures : associations sportives, écoles, collèges, etc.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les associations sportives jouent un rôle essentiel dans l'espace communautaire et dans l'animation du territoire de la Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom.

La Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom soutient, dans le cadre de ses compétences, le monde associatif sportif. Ainsi, les statuts de Pré-Bocage Intercom définissent comme d'intérêt communautaire, depuis le 1er février 2017, « le soutien financier aux associations affiliées à une fédération sportive ».
En 2025, la communauté de communes a versé 142 985 € de subventions à 22 associations sportives affiliées à une fédération.

FORUM DES ASSOCIATIONS SPORT, CULTURE ET ENFANCE-JEUNESSE DU PRÉ-BOCAGE

Le Forum des associations, organisé par la communauté de communes, s'est tenu le 6 septembre au gymnase de Villers-Bocage. Devenu un rendez-vous incontournable de la rentrée, il a pour objectif de permettre aux associations de faire la promotion de leurs activités mais également de faciliter les inscriptions. 56 associations étaient présentes, dont 28 associations sportives, pour accueillir le public venu nombreux. Le Forum a, encore, connu un record d'affluence avec plus de 1 800 visiteurs sur la matinée.

Santé

PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAUX ET AMBULATOIRES (PSLA)

► **Pôle de santé bi-site Villers-Bocage/Val d'Arry**
Il comprend deux bâtiments : le Pôle Central de Villers-Bocage qui a ouvert en juin 2022 et l'antenne de Val d'Arry (Noyers-Bocage), en juillet 2021.
Le Pôle de santé de Villers-Bocage, accueille plus d'une trentaine de professionnels : 3 cabinets infirmiers, huit médecins généralistes, trois orthophonistes, un pédicure-podologue, une neuropsychologue, une psychomotricienne, trois psychologues, deux sage-femmes, une diététicienne-nutritionniste, une orthoptiste, des permanences de la médecine du travail de la MSA et du CDG14.
Sur le site de Val-d'Arry, c'est plus d'une vingtaine de praticiens : trois médecins généralistes, cinq infirmiers, une orthophoniste, une psychologue, une diététicienne-nutritionniste, cinq kinésithérapeutes, deux ergothérapeutes, une ostéopathe, une sophrologue.

► **Pôle de santé Caumont-sur-Aure**
Le Pôle de santé intercommunal accueille trois médecins généralistes, deux orthophonistes, une diététicienne-nutritionniste, un kinésithérapeute/ostéopathe, une ostéopathe et deux cabinets infirmiers.

Grâce à la construction de ses trois bâtiments, c'est plus de vingt-cinq nouveaux professionnels de santé qui se sont installés sur le territoire.



Sandra LEMARCHAND,
5ème Vice-Présidente
en charge du cadre de vie

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Pôle aménagement durable du territoire

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

URBANISME ET SCOT

Instruction des autorisations d'urbanisme

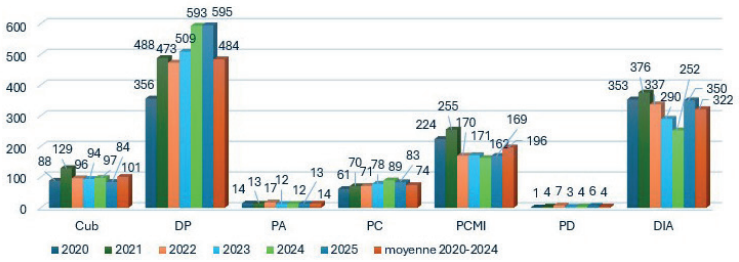
Le service instructeur instruit depuis 2020 les 27 communes (soit 48 communes historiques) de PBI.

Le service ADS (Autorisation du Droit des Sols) de Pré-Bocage Intercom instruit les dossiers pour le compte des communes. Il propose les arrêtés aux maires qui restent compétents en matière d'autorisations d'urbanisme.

Au total en 2025, 1 300 dossiers ont été instruits par le service (contre 1 209 en 2024), dont :

- **84** Certificats d'Urbanisme Opérationnels (CUb)
- **595** Déclarations Préalable (DP)
- **13** Permis d'Aménager (PA)
- **83** Permis de Construire (PC)
- **169** Permis de Construire Maison Individuelle (PCMI)
- **6** Permis de Démolir (PD)
- **350** Déclarations Intention d'Aliéner (DIA)

Activité 2020-2025 : autorisations instruites - Service Instructeur



Globalement on observe en 2025 :

- Un nombre de dossiers instruits, tous confondus, qui repart légèrement à la hausse en raison d'une augmentation importante des Déclaration d'Intention d'Aliéneilise (DIA).
- Une certaine stabilisation des autres déclaration et demandes.

LES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES DU SERVICE ET L'APPUI AUPRÈS DES MAIRIES ONT ÉTÉ MAINTENUS :

- Une réunion de secrétaires de mairie a été réalisée en novembre.
- Les rendez-vous avec les maires sur demande ont été maintenus, soit pour former les secrétaires, soit pour accompagner les mairies dans l'instruction d'une autorisation.
- Des courriels d'information et d'actualité juridique ont été diffusés à chaque mairie.

LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION :

La dématérialisation continue de progresser sur le territoire :

- 45% des dépôts par voie électronique pour l'ADS (33 % en 2024) et 50% pour les DIA (15 % en 2024) ;
- 6 communes en procédure totalement dématérialisée : Les Monts d'Aunay, Villers-Bocage, Aurseulles, Malherbe-sur-Ajon, Courvaudon et Saint-Louet-sur-Seulles.

L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'ENSEIGNES ET PUBLICITÉS :

Depuis le 1er janvier 2025, PBI instruit officiellement les déclarations préalables et les demandes d'autorisation relatives à l'affichage extérieur (à l'exception de Maisoncelles-sur-Ajon).

12 dossiers ont été instruits sur les communes de Caumont-sur-Aure (2), Les Monts d'Aunay (2) et Villers-Bocage (8). 11 de ces dossiers n'étaient pas assujettis, 1 relevait d'une déclaration préalable.

- **POUR RAPPEL : Un lien UNIQUE est disponible pour déposer une demande d'autorisation dématérialisée sur le site de PBI :**

https://prebocageintercom.fr/vie-pratique/habitat/urbanisme-2/deposer-un-dossier-durbanisme-au-format-numerique/

CHIFFRES CLÉS

950 dossiers traités par le service ADS

350 dossiers traités par le service DIA

427 dossiers en instruction dématérialisée

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

PLUi Est et PLUI Ouest

En application de l'article L. 153-27 du Code de l'urbanisme, le service a préparé les bilans d'application à 6 ans des deux PLUi. L'objectif de ces bilans est de permettre de délibérer sur l'opportunité de réviser ou non ces documents d'urbanisme.

Les bilans ont été débattus et votés lors du Conseil Communautaire du 17 décembre 2025. Ils précisent la nécessité de faire évoluer les deux PLUi afin d'intégrer la loi Climat et Résilience avant le 22 février 2028 puis de les rendre compatible au futur SCoT révisé et d'intégrer les évolutions législatives.

Les services Urbanisme et Environnement continuent de travailler sur la mise en place d'inventaires, concernant les haies, les zones humides, les lavoirs et le suivi de l'étude « Trames Verte, Bleue, Noire et Brune ». Ces études vont permettre de préparer les futures évolutions des PLUi et d'approfondir la connaissance du territoire. Certaines sont d'ailleurs rendues obligatoires dans le cadre des révisions des PLUi.

SCoT : la poursuite de la révision

Le SCoT est en révision depuis le 27/09/2023. Pré-Bocage Intercom est accompagné par le groupement Géostudio (pôle urbanisme), GAMA Environnement (pôle environnement et paysage), AID (pôle économie) et Lexap (pôle juridique).

Le projet a été finalisé au premier semestre 2025 et arrêté par le Conseil communautaire le 24 septembre 2025. Il a ensuite été transmis au personnes publiques associées dans le cadre de la procédure de consultation pour avis prévue par le Code de l'urbanisme.

Plus d'informations sur le SCoT du Pré-Bocage et sa procédure de révision en cours sur le site internet du Pré-Bocage Intecom
https://www.prebocageintercom.fr/documents-generaux-dorientation/scot-du-pre-bocage/





Christian HAURET,
8ème Vice-Président
en charge de l'urbanisme et du SCoT

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan climat air énergie territorial (PCAET) :

En février 2020, la Communauté de Communes a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) élaboré pour 6 ans,

Le PCAET est **la feuille de route pour réaliser la transition énergétique du territoire**, c'est une démarche partagée et collective.

Le plan d'action s'actionne sur 6 ans avec un suivi continu à l'aide d'indicateurs prédéfinis, un bilan à mi-parcours a été réalisé en 2023.

Les actions ont pour but :
- D'adapter le territoire au changement climatique
- De réduire les consommations d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre
- De développer les énergies renouvelables
- D'améliorer la qualité de l'air

Une évaluation finale, avant révision, est prévue en 2026.

QUELQUES ACTIONS EN FAVEUR DES TRANSITIONS ENGAGÉES EN 2025

Sensibilisation des agents de PBI à la question environnementale et à la transition énergétique
Une sensibilisation à la transition énergétique a été proposée aux agents de la collectivité. PBI a eu la possibilité de faire participer une quinzaine d'agents à l'animation mise en place par la Maison de l'Energie du SDEC Energie (Escape Game).

Reconduction d'écopousse *(anciennement "watty à l'école")*
Programme complet de sensibilisation à la transition écologique, destiné aux élèves de la maternelle au CM2. Ce programme contribue à rendre les enfants acteurs et ambassadeurs de la transition énergétique dans leur établissement et leur foyer.

Pour la 3ème année consécutive, les élus de Pré-Bocage Intercom ont validé la mise en place de ce dispositif : 56 classes de 12 écoles différentes se sont portées volontaires.

Mobilité
Pour mémoire, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019 a permis à chaque intercommunalité de se saisir de la compétence « mobilité », et de devenir alors AOM locale (Autorité Organisatrice de Mobilité). C'est dans ce contexte que Pré-Bocage Intercom a pris la compétence « mobilité » par délibération du 17 février 2021.

La prise de compétence « mobilité » implique l'obligation de créer un **comité des partenaires, qui s'est réuni une fois en 2025,** pour prendre connaissance du plan d'actions final du Plan De Mobilité Simplifié (PDMS) finalisé en 2024.

En 2025, Pré-Bocage Intercom a soutenu Familles Rurales dans le développement de Solidarité Transport, un dispositif d'entraide mettant en relation des chauffeurs bénévoles et des habitants ayant des besoins de déplacements occasionnels hors dimanches et jours fériés : visites de convivialité, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites médicales... Ainsi 3 réseaux ont été créés : 1 autour de Les Monts d'Aunay, 1 autour de Villers-Bocage et 1 autour de Caumont-sur-Aure.

Préservation de la ressource en eau - aide à l'acquisition de récupérateur d'eau de pluie (programme 2025)
Pré-Bocage Intercom soutient, pour la 3ème année consécutive, les initiatives d'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie en attribuant une aide financière spécifique. Ce programme est ouvert aux particuliers, collectivités et entreprises. Il est possible de déposer un dossier d'aide par an et par adresse.

Ainsi, la collectivité verse :
- Une aide s'élevant à 50% du montant d'achat (dans la limite de 100€) pour cuve de petite capacité inférieure ou égale à 1 000 litres ;
- Une aide s'élevant à 30% du montant d'achat (dans la limite de 800€) pour une cive de grande capacité supérieure à 1 000 litres.

Bilan 2025
18 dossiers ont été déposés et instruits pour un montant total d'aide de Pré-Bocage Intercom de 2 150,14€.

Les élus ont validé la reconduction de l'action en 2026.

Programme alimentaire territorial (PAT)
Pour mémoire, dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA), un appel à projets a été lancé. Pré-Bocage Intercom a candidaté à ce dernier et en a été lauréat en 2024.

La communauté de communes souhaite s'engager en faveur d'une alimentation locale, juste et durable. Pour cela, un diagnostic avec l'ensemble des acteurs du territoire sur diverses thématiques est nécessaire, afin d'aboutir à l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial partagé. L'étude a débuté en mai 2025.

3ème édition de la Journée de la Terre
Le 26 avril 2025 a eu lieu la 3ème édition de la Journée de la Terre. Evènement éco-citoyen et écoresponsable co-construit par les agents de la collectivité dans le cadre de la manifestation d'envergure internationale, La journée de la Terre 2025 a rassemblé plus de 800 visiteurs et a été marquée par la venue de la Docteure Heïdi Sevestre, glaciologue renommée.

Appel à projets « Biodiversité et plantations pédagogiques » 2025
Dans le cadre de sa politique en faveur du Développement Durable, Pré-Bocage Intercom a lancé en 2025 pour la 3ème année son appel à projets « Actions pédagogiques en faveur de la Biodiversité ». Nouveauté 2025 : l'appel à projets a été ouvert également, en plus des communes, aux associations et établissements scolaires du territoire.
Ainsi en 2025, 5 dossiers ont été retenus portés par les organismes suivants :
- Le collège Charles Lemaitre d'Aunay-sur Odon
- L'école de Val d'Arry
- L'école de Cahagnes
- La commune d'Amayé-sur-Seulles
- L'association Villy-Découvertes.

Les lauréats se sont vu attribuer une subvention de Pré-Bocage Intercom pour un montant total de 5 870,25€.

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Bocage

PROGRAMME DE PLANTATIONS DE HAIES BOCAGÈRES

En 2025, 13 178 ml ont été plantés. Un travail du sol est effectué au préalable, avec pose de bâche biodégradable et la protection des plants est essentiellement assurée par le biais d'un répulsif à base de graisse de mouton. Quelques linéaires ont été paillés avec du copeaux de bois déchiqueté selon la volonté des bénéficiaires.

Nouveauté 2025 : La collectivité fournit uniquement les plants et le paillage pour les projets de plantation de petite taille (inférieur à 200 mètres linéaires). Les bénéficiaires doivent alors planter eux même les plants. Au-delà de 200 mètres linéaires, la plantation est réalisée par une entreprise missionnée par Pré-Bocage Intercom via un appel d'offres.

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'ÉROSION DES SOLS

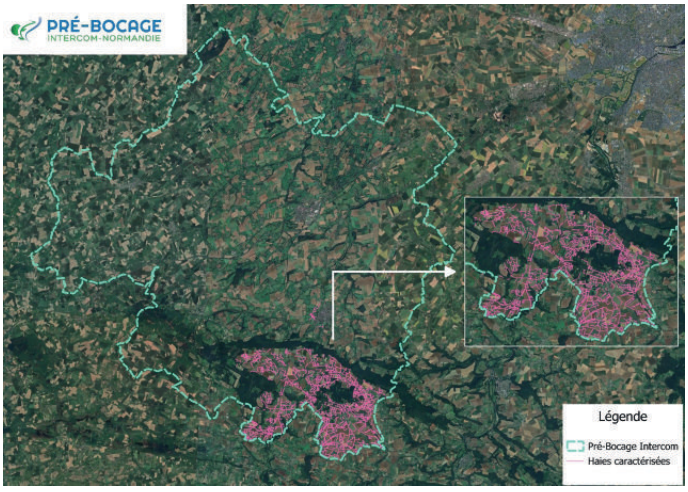
En 2025, 1550 ml de haies antiérosives ont été plantées, et 57 ml de regarnissage. 252 ml de talus ont été créés et une entrée de champs a été déplacée.





INVENTAIRE DES HAIES DU TERRITOIRE

La collectivité réalise, en régie, l'inventaire de toutes les haies du territoire. 230 km de haies a été inventorié et caractrisé, principalement sur la commune de Les-Monts-d'Aunay



ACTIONS DE SENSIBILIATION ET DE COMMUNICATION

Tout au long de l'année, le travail d'animation des techniciennes permet de rencontrer les agriculteurs du territoire et d'échanger sur les enjeux de préservation de la haie. Dans cette continuité, plusieurs actions de sensibilisation ont été conduites en 2025.

► En collaboration avec le Groupement de Défense Sanitaire, **une animation à destination des agriculteurs** sur la gestion, la taille et l'entretien a eu lieu et a réuni une dizaine de personnes.

► Comme les années précédentes, un **chantier bénévole de plantation de haies** à destination du grand-public chez un agriculteur a été organisé. L'objectif étant de partager un moment convivial en rassemblant les habitants et les agriculteurs. Cette journée a rassemblé une vingtaine de personnes et sera reconduite en 2026.

► Enfin, 6 **animations grand-public et 15 animations scolaires ont été réalisés avec le CPIE Collines Normandes** autour de la nature : soirée sur les rapaces nocturnes, découverte de la faune des rivières, balade sur la biodiversité du bocage...



LE PROGRAMME DE RESTAURATION DES MARES 2024

Pré-Bocage Intercom réalise depuis plusieurs années un inventaire des mares de son territoire.



Débuté en 2021, cet inventaire est aujourd'hui en partie terminé et donne lieu chaque année à la restauration de mares.

En 2025 10 mares très dégradées (envasement fort, fermeture de la mare par la végétation...) ont été restaurées. Au programme : curage, reprofilage des berges, abattage et élagage, mais aussi pose de clôture pour certaines.



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Nouveauté 2025 : pour la première année et dans le cadre de l'appel à projets Région / FEDER aidant financièrement les collectivités à réaliser des travaux de restauration de la trame verte et bleue,
Pré-Bocage Intercom a créé 4 mares chez des particuliers. Le but est de reconnecter les mares dans un réseau (trame verte et bleue).

STRATÉGIE TRAME VERTE ET BLEUE (NOIRE ET BRUNE)

La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'Etat et des collectivités territoriales.

Aux vues de la richesse du patrimoine naturel, de la diversité des paysages du territoire et des enjeux associés, la collectivité a souhaité s'engager dans la définition d'une stratégie en faveur de la préservation de cette Trame Verte, Bleue à l'échelle du territoire.

Ainsi, la collectivité a répondu à l'appel à projet « Stratégie des collectivités pour la trame verte et bleue : agir à l'échelle locale » porté par la Région Normandie et le FEDER et en a été lauréate en 2024.

Au-delà de la Trame Verte et Bleue, la collectivité a souhaité s'engager également sur les trames Noire (liée aux réservoirs et corridors nocturnes) et Brune (liée au sol).

L'étude s'est terminée en 2025 et a permis la réalisation d'un plan d'actions sur des axes variés (préservation du bocage, biodiversité des boisements, maintien des tourbières, etc...). La volonté ici était de nourrir les politiques futures en matière de Développement Durable et de confirmer l'intérêt environnemental de celles déjà engagées par la communauté de communes.

Rivières - compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des inondations)

Tête de sept bassins versants, le territoire de Pré-Bocage Intercom couvre plus de 580 km de cours d'eau, un patrimoine naturel hydrographique qu'il nous faut préserver.

La taxe GEMAPI est instaurée depuis septembre 2020 sur le territoire de Pré-Bocage Intercom. Celle-ci a permis de financer des programmes de restauration et entretien des cours d'eau et de la continuité écologique sur le territoire de PBI, notamment sur les bassins versants de l'Odon, de la Souleuvre et de la Seulles. Le produit fiscal attendu pour l'année 2025 est de 62 500 €.

Programmes de restauration des milieux aquatiques (PPRMA) et de restauration de la continuité écologique (PPRCE)
L'eau ne connaissant pas les frontières administratives, la communauté de communes s'est engagée dans des démarches d'entretien et de restauration des cours d'eau ainsi que de restauration de la continuité écologique avec d'autres collectivités.

Bassin versant	Gouvernance	Programme en cours	Réalisation
ODON	Entente intercommunale Odon (poste porté par PBI et mutualisé avec Caen la Mer et la CC Vallées de l'Orne et de l'Odon)	Restauration des milieux	• Poursuite et fin des travaux de Tranche 3 du PPRE
		Restauration de la continuité écologique	• Étude en cours sur 3 ouvrages hydrauliques de l'Ajon (Maisoncelles sur Ajon). • Etude en cours sur le Moulin de Le Locheur (Val d'Arry).
SOULEUVRE	Entente / délégation de maîtrise d'ouvrage à IVN (Interco de la Vire au Noireau)	Restauration et entretien	• Echange avec IVN pour la possible poursuite de l'Entente sur La Druance (Orne).
DRÔME	Entente / délégation de maîtrise d'ouvrage à TER'Bessin	Restauration et entretien	• Travaux sur la Drôme (Tranche 1). • Concrétisation d'une Entente (Ter'Bessin – Saint Lô Agglo – IVN et PBI) pour la nécessaire mise à jour du diagnostic de la tête du BV (4 interco concernées)
AURE	Pré-Bocage Intercom	Restauration de la continuité écologique	• Prise en main de l'étude engagée sur la zone humide de Quesnay (L'Aure). • Remplacement/suppression de 3 buses par des ponts sur le Bus (Tracy-Bocage). • Etude en cours sur 5 ouvrages : o Seuil de dérivation sur le Candon (La Seulles) à Aurseulles, o Seuil du Moulin de Villers-Bocage sur la Drôme, o Moulin de Béziers (Caumont sur Aure) sur la Drôme. o Moulin de Torteval-Quesnay (Aurseulles) sur l'Aure o Moulin de Coulvain (Seulline) sur la Seulles.
SEULLES			

Sur le bassin versant de l'Odon, une étude a été lancée en septembre 2021 sur trois ouvrages situés sur la commune de Maisoncelles-sur-Ajon (deux ouvrages communaux et le moulin d'Ajon). À l'issue de la restitution de la phase avant-projet, aucun accord n'a pu être trouvé avec la mairie et les propriétaires du moulin d'Ajon pour concilier les différents enjeux. Les élus de Pré-Bocage Intercom ont donc acté l'arrêt de l'étude.

L'étude concernant le moulin de Le Locheur, lancée à la fin de l'année 2024, s'est poursuivie en 2025. Le comité de pilotage (COPIL) de restitution de la phase esquisse a permis de valider un scénario prévoyant l'effacement des ouvrages et la création d'une nouvelle répartition des eaux de l'Odon en deux bras. La phase avant-projet a débuté, avec pour objectif une réalisation des travaux en 2027.



À gauche: buse présente en mauvais état avant travaux;
À droite: vue après travaux de suppression de l'ouvrage

Par ailleurs, le programme pluriannuel de restauration des milieux aquatiques (pose de clôtures, passerelles, abreuvoirs, etc.) s'est poursuivi, avec l'achèvement de la tranche 3.

Entente 3CSN / PBI : Bilan des travaux réalisés sur le Vingtbec
Le bassin versant du Vingtbec s'étendant sur les territoires de Pré-Bocage Intercom et de Cingal Suisse Normande, une entente entre les deux collectivités a été conclue afin d'assurer une restauration globale et cohérente du cours d'eau à l'échelle du bassin versant.

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Dans ce cadre, il est prévu la mise en œuvre d'actions de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, comprenant notamment la pose de clôtures, l'entretien de la végétation rivulaire, la réalisation de passerelles et d'hydrotubes, l'installation d'abreuvoirs ainsi que la suppression d'obstacles à l'écoulement.

Le diagnostic initial du cours d'eau réalisé avant 2020 a été réactualisé en 2024.

Des travaux ont été réalisés en 2025 comprenant la pose de 2,3 km de clôtures, l'entretien de 1,45 km de végétation, l'installation de 7 passerelles et hydrotubes, la mise en place de 8 abreuvoirs, ainsi que la suppression de 2 obstacles à l'écoulement.

Le reste à charge pour Pré-Bocage Intercom (aide de l'Agence de l'Eau déduite), incluant le montant des travaux et les frais d'animation, s'élève à 13 138,72 € TTC.

Sur le Bassin versant de la Drôme, le propriétaire du moulin de Béziers a accepté la réalisation d'une étude permettant de trouver des pistes d'amélioration de la continuité écologique. Cependant, après analyse du diagnostic et des propositions de travaux, aucun accord n'a pu être trouvé entre le propriétaire et le Comité de Pilotage pour concilier renaturation et conservation d'usage.
De plus, la coopération intercommunale mise en place en 2023 avec Ter'Bessin (maîtrise d'ouvrage déléguée) s'est poursuivie avec la réalisation de la Tranche 2, des travaux de restauration de la Drôme (pose de clôtures, passerelles et abreuvoirs).

Sur le Bassin versant de l'Aure, un nouveau marché est lancé pour reprendre l'étude de la restauration de la continuité écologique sur le Moulin et la zone humide de Torteval-Quesnay (Aurseulles). L'objectif est de reprendre l'ancienne étude arrivée en fin de « phase diagnostic » et de proposer de nouveaux scénarios conciliants les différents enjeux et usages. Un bureau d'études a été retenu pour réaliser cette mission et a commencé fin 2025.

Sur le **Bassin versant de la Seulles** plusieurs ouvrages sont en études pour rétablir la continuité écologique:

► Le seuil de Saint-Germain-d'Ectot (Aurseulles) : un COPIL de restitution de la phase « esquisses » a eu lieu. Cette réunion n'a pas permis de trouver un consensus immédiat, le plan d'eau actuel pouvant faire office de réserve incendie, la municipalité souhaite garder un volume important sur ce site. Le travail de concertation continue pour trouver un compromis acceptable pour tous.

► Le seuil de la Queue de Renard (Villers-Bocage), un scénario proposant de supprimer le seuil et une partie des murs autour a été validé. La phase Avant-Projet est commencée et le souhait est de réaliser des travaux en 2026.

► Le moulin de Coulvain (Seulline) : le marché de l'étude a été fait fin 2025 avec un objectif de travailler sur une remise complète de la Seulles dans son lit naturel.

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Un inventaire des zones humides, en régie, a été initié en 2025. L'objectif de cet inventaire est de délimiter au sein des zones prédisposées de la DREAL (forte et faible prédisposition) les zones humides réellement existantes en les validant sur le terrain ainsi que d'évaluer leurs états, les facteurs les menaçants dans le but d'aboutir à un potentiel plan de gestion de celles-ci (mesures de protection, de restauration etc.).

L'intérêt au-delà de la connaissance du territoire et de l'enjeu environnemental de ces zones est également de pouvoir « alimenter » les documents d'urbanisme de la communauté de communes et de protéger ces milieux.

Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur l'ensemble du territoire

Programme de lutte collective contre les rongeurs aquatiques
Bilan des captures sur le territoire de PBI en 2025 :
► 52 enlèvements en 2024 (47 en 2024)
► 1 829 animaux déposés dans un point de collecte (1 662 en 2024)
Indemnisation des piégeurs :
La convention 2025-2027 prévoit une indemnisation par la collectivité fixée à 4,5 € par rongeur capturé (témoin de capture) et équarri (dépôt des cadavres dans points de collecte du réseau).
En 2025, Pré-Bocage Intercom a souhaité maintenir l'effort financier supplémentaire face au désengagement partiel du Département sur ce programme de lutte collective. La communauté de communes indemnise donc à hauteur de 4,5€ chaque preuve de capture. Chaque piégeur reçoit donc 5 € par rongeur capturé et équarri.

Bilan financier :
► Convention 2025 (coordination/animation/investissement) : 14 980€
► 1 829 animaux équarris à 4,50 €.
► Montant total des indemnisations Pré-Bocage Intercom (hors coût convention) : 8 230,50€
► Montant versé par le CD14 : 914,50 €.

Programme de lutte contre les Frelons Asiatiques

Territoire engagé dans le programme de lutte collective :
26 communes sont actuellement engagées dans la lutte collective (96 % de l'EPCI), la commune restante propose tout de même une aide aux particuliers qui font détruire les nids chez eux.

Le nombre de nids de frelon détruits en 2025 est en hausse par rapport à celui des deux années précédentes sur le territoire (499 contre 205 en 2024 et plus de 400 en 2023).

Convention de lutte collective contre les frelons asiatiques à pattes jaunes :
Période de convention en cours : 2022 à 2026 inclus

Rappel des participations de la Communauté de Communes Pré-Bocage-Intercom :

	Animation investissements	Lutte
2025	Animation – Coordination = 3.731€ *Payé en juillet 2025*	Prise en charge par les communes et le département, au réel des interventions Réalisé : 499 nids détruits
2026	Animation – Coordination = 3.731€ Sollicitation printemps 2026	Prise en charge par les communes, au réel des interventions



Bruno DELAMARRE,
10ème Vice-Président
en charge de l'environnement

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LE SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF) EN 2025, C'EST :

- 76 contrôles de conception
- 77 contrôles de réalisation
- 190 diagnostics vente
- 25 contrôles de bon fonctionnement (périodique)

SUBVENTIONS AESN - RÉHABILITATION DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 conventions pour 11 dossiers au total en cours :
- 10 installations pour un montant total des projets de 130 499 € TTC, aidés à hauteur de 74 085 € ;
- 1 installation (professionnel) pour un montant du projet de 10 504 € TTC, aidé à hauteur de 6 303 €.

Le 12ème programme prévoit des modalités d'aides plus avantageuses pour le particulier que le 11ème programme mais les conditions d'accès (critères d'éligibilité) sont plus complexes à atteindre et nécessitent une mise en réseau des demandes individuelles, ce qui ne facilite pas la constitution de « lots » (minimum 10 dossiers par lot géographique).

REFONTE DE LA BASE DE DONNÉES POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET SUIVI DES CONTRÔLES

Saisie des contrôles depuis la création du SPANC sous ATPGM/E REOM en cours.
Cela permet notamment d'identifier les installations qui n'ont jamais été contrôlées (raisonnement par commune) ou celles pour lesquelles des travaux ont été prescrits (dans un délai imparti) et non réalisés.



CHIFFRES CLÉS

368 prestations réalisées par le SPANC

11 dossiers de subvention AESN traités par le SPANC pour un montant total de 80 388 €



Bruno DELAMARRE,
10ème Vice-Président
en charge de l'environnement

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Pôle service opérationnels

© Loïc Durand – Calvados Attractivité

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

TECHNIQUE

Voirie

► Les travaux d'investissement validés fin 2024 ont été réalisés en 2025.
► Les travaux d'investissement de 2025 ont été étudiés et validés durant le premier trimestre 2025, et réalisés courant 2025.
► La demande de PATA manifestée par les communes en 2024 a été réalisée en 2025, en raison de la priorisation donnée en 2024 à la forte demande de curage et dérasement. L'écoulement de l'eau a été jugé prioritaire pour la protection de la voirie et de la circulation des usagés.

Les demandes de travaux de fonctionnement de 2025 ont dû être rigoureusement analysées afin d'éviter des passages inutiles. Ces derniers ont été réalisés durant la saison estivale 2025.

► Un des parapets du Pont de la Roserie à Seulline a été accidenté. Suite à l'intervention du bureau de contrôle SOCOTEC courant août pour la réalisation d'un diagnostic structure, le rapport nous permet de prendre connaissance de l'analyse complète de la structure et de ses dépendances.

La réfection des parapets et de la voûte structurelle est programmée courant 2026.

► Nouvelle cartographie suite mise en place de QGIS par le service informatique fin 2024/début 2025.
► Traitement des avis voirie pour ADS.

Bâtiments

En 2025 le service technique a été mobilisé sur de nombreux sujets et notamment :

A été mené à terme :

► ALAVE et collège :
- ► maintien de l'alimentation électrique des mâts d'éclairage de la piste d'athlétisme
- ► déplacement de l'aire de lancer de poids et création de son secteur de réception
- ► tapis pour accès à la piste d'athlétisme

► Le désamiantage et démolition du gymnase de Les Monts d'Aunay.
► Les études construction pour la publication du marché de travaux du gymnase de Les Monts d'Aunay
► La finalisation des marchés pour le gymnase de Les Monts d'Aunay
► Le recrutement des entreprises
► Le lancement des entreprise de reconstruction

► Le recrutement d'un maître d'œuvre et le lancement des études de réhabilitation du gymnase de Caumont-sur-Aure

► Les modifications d'aménagement de Prébo'Cap2

► Création d'un établi et d'un point d'eau à la MSAP de Villers-Bocage

Energies

► Récupération de la gestion de l'éclairage public des Zones d'Activités
► Récupération et transmission des données aux fournisseurs d'énergie suite à la récupération des sites assainissement au 01/01/26

Chemins de randonnée

L'ensemble des chemins de randonnée de qualité et les boucles locales ont été entretenues (deux passages dans l'année).
Un inventaire et une cartographie des chemins a été réalisée en interne et en partenariat avec les entreprises au cours de l'année afin de préciser et d'améliorer le suivi de l'entretien bi-annuel. Les circuits de Vtt ont été intégré à cette cartographie

Informatique

L'année 2025 a été marquée par un important travail de structuration et d'optimisation des services.

Des cartographies ont été créées pour le service public d'assainissement non collectif, les sentiers de randonnées, l'entretien des espaces verts, la voirie, les parcelles cadastrales ainsi que pour le projet mobilité, afin d'améliorer la gestion et la planification.

Une formation interne au logiciel de tableur a également été développée pour renforcer les compétences des équipes.

Des outils automatisés ont été conçus pour faciliter le travail quotidien des services.

L'année a, aussi, été consacrée à la sécurisation des accès réseau, à l'installation de téléphones d'urgence dans les bâtiments et à la prolongation des équipements informatiques grâce à la réparation en interne.

Enfin, un circuit court a été mis en place pour améliorer la revalorisation des cartouches de copieurs et réduire l'impact environnemental.



Dominique MARIE
9ème Vice-Président
en charge du service technique

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

VALORISATION, COLLECTE, RECYCLABLES

PASSAGE AUX BACS JAUNES

La dotation des bacs jaunes a été réalisée en coordination avec l'entreprise Handyjob, entre le 1er septembre 2025 et le 2 janvier 2026 dans le cadre de l'appel à projet CITEO.

Au total, **10 069 bacs** ont été distribués aux particuliers sur l'ensemble du territoire.

Un plan de communication a été déployé en amont et tout au long du projet afin d'informer les usagers sur les modalités de mise en œuvre et leur date de dotation.

Ainsi, **11 522 courriers d'information** ont été adressés aux usagers concernés par la redevance incitative, et **9 724 courriers supplémentaires**, répartis en 8 vagues, ont permis d'annoncer les dates de passage pour la distribution en porte à porte.

Un kit tempête a été proposé aux usagers et a été largement adopté par les foyers. Il a rencontré un succès significatif, avec 1,3 millions de vu sur notre vidéo Facebook.

Par ailleurs, 50 Kits Tempête SULO ont été achetés par PBI, principalement destinés à la vente pour une utilisation sur les bacs à 4 roues.

Chaque bac a été remis accompagné de plusieurs supports de communication :
- Un guide de la redevance incitative,
- Un disque rotatif,
- Un mémo de tri.

IMPACT SUR LES TOURNÉES DE COLLECTE

Le passage du sac au bac a entraîné une augmentation du temps de collecte sur les tournées :

- Collecte en sacs jaunes : entre 5 h et 6 h par tournée,
- Collecte en bacs jaunes : entre 8 h et 10 h par tournée.



Christine SALMON,
1ère Vice-Présidente
en charge de la valorisation, collecte et recyclables

RÉALISATION D'UN GUIDE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Dans le cadre de nos actions de sensibilisation, nous avons élaboré un guide pratique sur la redevance incitative, destiné aux usagers.

Ce guide a pour objectif d'expliquer de manière claire et accessible ce qu'est la redevance incitative, les implications pour les usagers, le mode de facturation ainsi que les raisons de sa mise en place.

Il permet de renforcer la compréhension et l'adhésion des usagers à ce dispositif, en détaillant les bonnes pratiques et les comportements attendus pour une gestion plus responsable des déchets.

Ce document constitue ainsi un outil essentiel de communication et d'information, contribuant à améliorer la transparence et à favoriser l'acceptation de la redevance incitative au sein de la collectivité.

ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION

Un nouveau camion de collecte a été réceptionné le vendredi 28 novembre 2025 au service VCR.

Au cours des mois de décembre 2025 et janvier 2026, le véhicule a été principalement mobilisé pour la collecte des bacs jaunes.

Pour donner suite à l'installation du système de lecture des bacs pucés, réalisée par SULO, en janvier 2026, le véhicule est maintenant pleinement opérationnel et assure la collecte des bacs jaunes comme des bacs noirs.

CHIFFRES CLÉS

2 903 tonnes d'ordures ménagères (OM) collectées

1 126 tonnes de verre collectées

1 926 tonnes de déchets recyclables triés collectées

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026



Pôle Administration générale

©Freepik

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

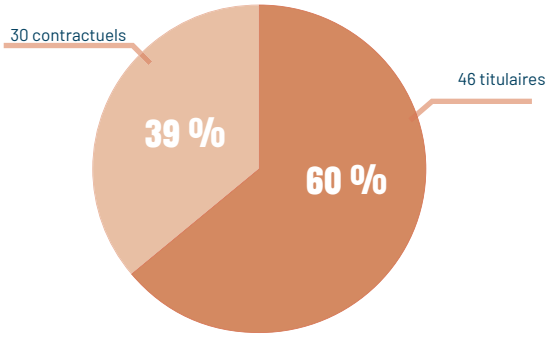
RESSOURCES HUMAINES

76 agents au sein de la structure au 31/12/2025

1 apprenti accueilli en 2025

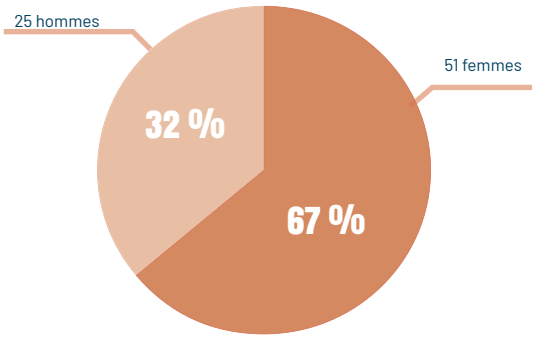
Mise en place de la prévoyance au 01/01/2025

Effectif global au 31/12/2025





Répartition hommes/ femmes au 31/12/2025



CHIFFRES CLÉS

MASSE SALARIALE

3 339 614 €

RATIO % SUR DÉPENSES GLOBALES

29,3 %



Jacky GODARD,
4ème Vice-Président
en charge des ressources humaines
et financières

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

COMMANDE PUBLIQUE

Marchés publics :

En 2025, le service de la commande publique a poursuivi son engagement afin de garantir la sécurité juridique des procédures d'achat et d'accompagner les services dans la réalisation de leurs projets.

Le service intervient dès la définition des besoins en apportant un appui aux services prescripteurs dans le choix de la procédure adaptée, la rédaction des pièces administratives, la publication des consultations, l'analyse des candidatures et des offres, ainsi que la notification et le suivi administratif des marchés.

Au cours de l'exercice, le service a conduit les procédures suivantes :

- 3 marchés de services,
- 2 marchés d'études,
- 3 marchés de fournitures.

Gestion des assurances :

Le service assure également la gestion administrative des contrats d'assurance de la collectivité. À ce titre, il centralise les déclarations de sinistres, assure le suivi des dossiers avec les compagnies d'assurance, les experts et les différents interlocuteurs concernés, tout en accompagnant les services dans leurs démarches.

En 2025, les dossiers suivants ont été instruits :

- 8 dossiers de protection juridique,
- 2 dossiers relevant de la garantie décennale,
- 3 dossiers de dommages aux biens,
- 2 dossiers de sinistres concernant la flotte automobile.





Jacky GODARD,
4ème Vice-Président
en charge des ressources humaines
et financières

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

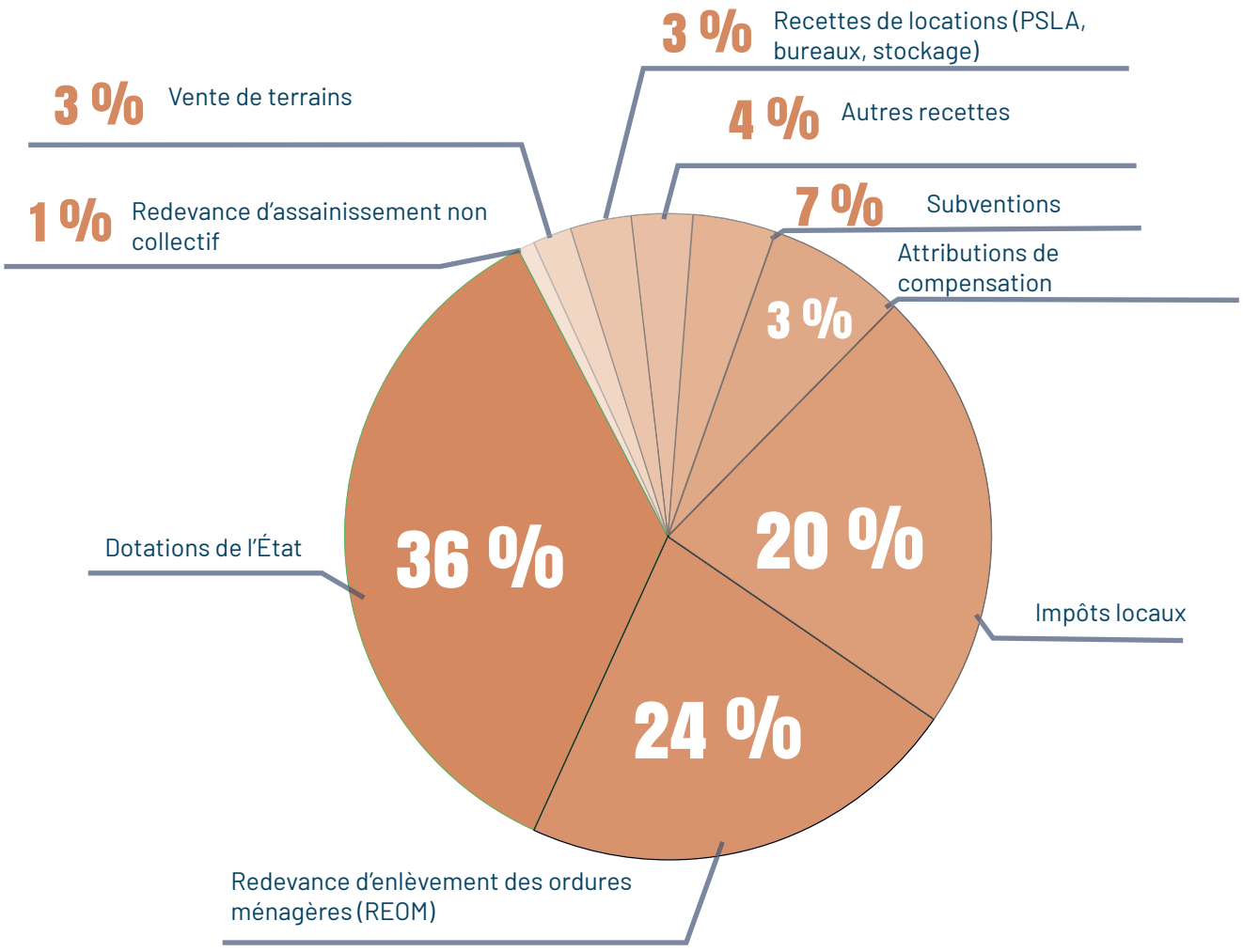
LE BUDGET COMMUNAUTAIRE 2025

RÉSULTAT COURANT DE L'EXERCICE 2025 :
1,2 M€

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025
2 609 908

Les recettes 2025

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENTS 2024 DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM : 12,54 M€

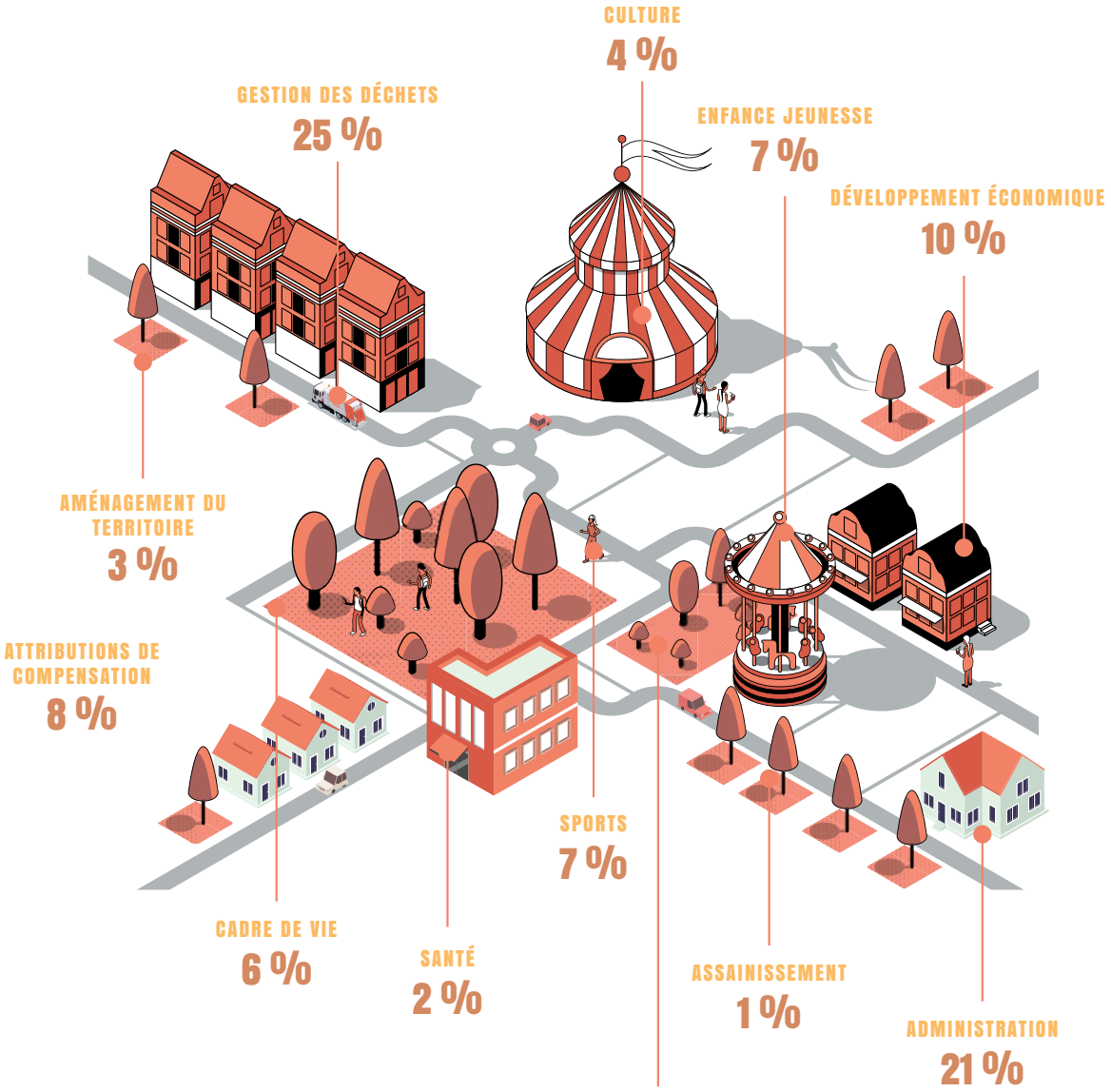


Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Les dépenses 2025

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025 DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM : 11,3 M€

où va l'argent ?



ZOOM SUR LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2025 : 3,17 M€

VOIRIE



1 104 703 €

RECONSTRUCTION DU GYMNASE DE LES MONTS D'AUNAY



796 731 €

ACQUISITION DE L'ESPACE SANTÉ À VILLERS-BOCAGE



724 496 €

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

CHIFFRES CLÉS



27 communes regroupant 49 communes historiques



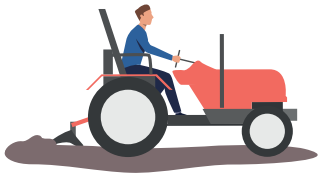
25 000 habitants, dont près de 40% âgés de moins de 30 ans



+ de 1 500 entreprises, dont plus de 200 artisans



6 725 emplois répartis dans les 2 154 établissements du territoire



417 km² soit 70 % de surfaces agricoles sur le territoire



80 agents territoriaux répartis en 5 pôles

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260930-20260930-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026



Pré-Bocage Intercom
31 rue de Vire, Aunay-sur-Odon
14260 Les Monts d'Aunay

02 31 77 57 48
contact@pbi14.fr

www.prebocageintercom.fr

PRÉ-BOCAGE
INTERCOM-NORMANDIE